

Les études de médecine en France durent **10 à 12 ans selon la spécialité** et sont organisées en trois cycles universitaires successifs :

- **Le premier cycle (DFGSM, 3 ans)** dont une année PASS ou LAS) introduit les sciences fondamentales, l'anatomie et la physiologie.
- **Le deuxième cycle (DFASM, 3 ans)** est centré sur la formation clinique avec de nombreux stages hospitaliers. Les étudiants passent les épreuves nationales (anciennement ECN) en fin de cycle pour choisir leur spécialité.
- **Le troisième cycle (4 à 6 ans selon la spécialité)** correspond à **l'internat**. Il est structuré en trois phases : socle, approfondissement et consolidation.

1 ^{er} cycle 3 ans	2 ^{ème} cycle 3 ans	3 ^{ème} cycle 4 à 6 ans (selon spécialité)
DFGSM - Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales	DFASM - Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales	DE - Diplôme d'Etat de Docteur en médecine, puis DES - Diplôme d'Études Spécialisées
Étudiant	Externe (étudiant hospitalier)	Interne (avant thèse) Docteur Junior (consolidation)
Acquérir des bases scientifiques, biologiques et cliniques	Approfondir la formation clinique et préparer le choix de la spécialité	Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice autonome de la médecine dans sa spécialité
1^{ère} année : <ul style="list-style-type: none"> ▪ PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé) ▪ Ou LAS (Licence Accès Santé) 2^{ème} et 3^{ème} année : Enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués, pratiques	Mise en situation professionnelle croissante. Enseignements théoriques et pratiques Epreuves nationales en 6^{ème} année, composées de: <ul style="list-style-type: none"> ▪ EDN : Epreuves Dématérialisées Nationales ▪ ECOS : Examens Cliniques Objectifs Structurés 	3 phases : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Socle (1 ou 2 ans) ▪ Approfondissement (2 ou 3 ans) ▪ Consolidation (1 ou 2 ans) Avant l'entrée en phase de consolidation : soutenance de la thèse permettant l'obtention du DE de Docteur en médecine. Après la phase de consolidation : validation du DES. Exemple médecine générale : 1 an phase socle + 2 ans phase approfondissement + 1 année de phase de consolidation (4 ^{ème} année ajoutée à la rentrée 2026/2027)
Stage en soins infirmiers : 4 semaines Stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières : 400 h	Stages obligatoires (dont un en médecine générale) et un stage libre : 36 mois à mi-temps ou 18 mois à temps plein ≥ 25 gardes	Stages hospitaliers ou ambulatoires (CHU, établissements de santé, cabinet libéral, MSU, MSP...) : 6 mois ou 12 mois (selon spécialité et université)

Épreuves nationales (anciennement ECN)

Examen clé de la fin du deuxième cycle des études médicales. Elles permettent de **classer tous les étudiants de France** selon leurs résultats. Ce classement détermine le **choix de la spécialité** (médecine générale, chirurgie, psychiatrie, etc.) et le **lieu d'internat**.

Un bon rang ouvre l'accès aux disciplines et villes les plus demandées, un rang plus bas peut limiter les choix. Ces épreuves évaluent à la fois les **connaissances théoriques** et le **raisonnement clinique**. C'est donc un **tournant décisif** dans la carrière des futurs médecins.

Docteur junior

C'est un interne en dernière phase de son internat, dite **phase de consolidation**. Il a déjà soutenu sa **thèse de médecine**, ce qui lui donne le titre académique de Docteur. Il exerce avec une **autonomie élargie**, proche de celle d'un praticien hospitalier, tout en restant sous supervision. Il peut effectuer des stages chez un médecin libéral agréé, dans le cadre de la médecine générale, toujours sous la tutelle universitaire.

Réforme 4^{ème} année de médecine générale

La réforme de la quatrième année de médecine générale ajoute une année supplémentaire au 3^{ème} cycle, qui se déroulait auparavant uniquement en trois ans.

Elle introduit ainsi une phase de consolidation pour les internes en médecine générale, phase qui n'existait pas avant cette réforme. Issue de la LFSS 2023, cette réforme a été adoptée en 2022.

Elle s'appliquera pour les étudiants qui entreront en 4^{ème} année à la rentrée 2026/2027.